



POURQUOI ETRE AFFILIE A L'USEP ?

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) de la Dordogne est une fédération sportive scolaire d'enfants. L'USEP est le comité sportif scolaire de la Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire et association complémentaire de l'Ecole Publique. A ce titre, elle est conventionnée par le Ministère de l'Education Nationale et agréée par le Ministère de la Santé et des Sports. Ses objectifs sont éducatifs, associatifs, pédagogiques et sportifs et privilégient l'éducation du citoyen sur la recherche des performances physiques. **Ainsi, le sport est envisagé comme moyen de valorisation, d'épanouissement et d'éducation de l'individu.**

S'affilier à l'USEP c'est :

- Donner une finalité aux apprentissages par la rencontre sportive
- Pratiquer, découvrir des activités sportives innovantes
- Participer à des formations
- Bénéficier d'une aide pédagogique lors de la mise en œuvre de projets
- Pouvoir emprunter du matériel sportif
- Avoir accès à des productions pédagogiques
- Bénéficier d'une aide à l'organisation de manifestations
- Bénéficier d'une assurance pour les personnes licenciées en temps scolaire ou hors temps scolaire avec la MAIF. Si 100% des élèves de l'établissement sont licenciés USEP l'assurance établissement est gratuite.
- S'intégrer dans et appartenir à un réseau d'associations qui partagent les mêmes valeurs (au plan départemental, régional et national)
- Initier les enfants au monde associatif et leur donner un rôle dans la vie associative de leur école.

Toute association participant aux rencontres, épreuves et manifestations organisées ou contrôlées par l'USEP doit impérativement s'affilier à l'USEP ainsi qu'à la Ligue de l'enseignement de la Dordogne. Pour les adultes qui souhaitent participer à l'encadrement des enfants lors de manifestation USEP, la souscription d'une licence est vivement conseillée.

TARIFS 2026/2027

Affiliation à l'USEP *	22,80 €
------------------------	---------

Licences USEP **	
Adulte (18 ans et plus)	18,95€
Enfant élémentaire	5,35 €
Enfant maternelle	3,95 €

** Le montant de cette affiliation est à ajouter à celui de votre affiliation à la Ligue de l'enseignement.*

*** L'adhésion à la Ligue et l'assurance sont comprises dans le coût de la licence USEP.*



QUELLES SONT LES ASSOCIATIONS CONCERNÉES ?

Les associations de l'enseignement public du 1er degré organisant des activités sportives, les associations périscolaires agréées par le comité directeur départemental USEP (centres de loisirs, CLSH) ou une association affiliée à la Ligue de l'enseignement de la Dordogne accueillant une section USEP.

Remarque importante :

Les sections USEP d'une association de type Foyer ou Amicale Laïque doivent présenter les statuts de l'association support indiquant l'existence de la section USEP. La section USEP comprend :

- Le directeur ou la directrice d'école, membre de droit
- Les membres actifs volontaires : enseignants et membres de l'équipe éducative, parents des élèves de l'école, étudiants de l'INSPE, enfants des différentes classes, ainsi que les personnels et animateurs de l'école agréés par le bureau de l'association.

COMMENT RENOUVELER L'ADHESION DE SES MEMBRES ?

Nous interpellons **votre plus grande vigilance sur la mise à jour des informations liées à votre affiliation**. Celle-ci validée, vous pourrez accéder à la liste des adhérents enregistrés sur les saisons précédentes, et à toutes les fonctionnalités de Ligu'asso

1/ En ligne, sur liguasso.org :

Renouvelez les adhérents enfants et adultes, inscrivez les nouveaux adhérents pour la saison 2026-2027, en vous rendant sur votre espace Ligu'asso.

[CONSULTER LES TUTORIELS POUR FAIRE SES DEMARCHES SUR LIGU'ASSO](#)

2/ Par mail :

Licence adultes USEP (17 ans et +) : nous vous remercions de bien **veiller à la complétude des informations concernant les adhérents, notamment leurs coordonnées**. Lors du remplissage de la licence, et en vertu du **contrôle d'honorabilité obligatoire**, veiller à renseigner impérativement :

- **Tous les prénoms** de naissance
- La ville ET le département de naissance
- Et à cocher la case « j'accepte le contrôle d'honorabilité ».

Cartes jeunes USEP : Joignez un fichier sous format CSV ou XLS des élèves à inscrire. Veillez à indiquer le sexe en face de chaque nom d'élève (certains prénoms peuvent en effet prêter à confusion) et à indiquer la classe de chaque élève. **Chaque carte devra être délivrée au jeune adhérent USEP**. En tête type :

Classe	Nom élève	Prénom élève	Niveau	Date de naissance	Sexe
--------	-----------	--------------	--------	-------------------	------

LE DELEGUE USEP :

GAËL LASSALVETAT - 05 53 02 44 17 - USEP@LALIGUE24.ORG